

Gros plan

Avril 1998

Volume 9, n° 1

Le bulletin du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et
de l'assurance contre les accidents du travail

Formule de règlement anticipé

La formule de règlement anticipé des cas (FRAC) (médiation) continue à évoluer.

La trousse de demande d'appel contient maintenant un encart au sujet de la FRAC. Auparavant, c'était le personnel du Tribunal qui choisissait les cas susceptibles d'être traités dans le cadre de cette formule. Maintenant, toute partie à un appel relatif au droit à des prestations peut **demandeur** des services de médiation, **sauf** s'il s'agit d'un appel faisant intervenir une maladie professionnelle. Le Tribunal peut décider qu'un appel ne se prête pas à la médiation quand une seule partie participe à l'instance, et toute partie participant à une instance a le droit de s'opposer au recours à la FRAC.

Il convient aussi de noter deux autres changements récents. Premièrement, les agents affectés à la FRAC sont maintenant désignés sous l'appellation « agents de règlement anticipé » (ARA). Le Tribunal a apporté ce changement afin de réduire le risque de confusion avec la dernière instance d'appel de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. Deuxièmement, l'ARA peut maintenant recommander au vice-président affecté à la FRAC de procéder par voie d'audition sur documents quand la médiation ne permet pas de régler un cas, et ce, même si les parties ne consentent pas à ce genre d'audition.

Pour obtenir des détails au sujet de ces changements et des copies de l'encart sur la FRAC, prière de s'adresser au Bureau des conseillers juridiques du Tribunal.

Documents de travail

La collection du Tribunal s'est enrichie des documents de travail suivants :

Cervical disc disease. Neck pain and related symptoms (Avril 1997) par le D^r J.F.R. Fleming (13 pages).

Prix : 4,60 \$ plus T.P.S.

[Note : Ce document remplace le document de 1990 sur le même sujet du D^r Gertzbein.]

Pes Planus (Flat Foot). Document préparé pour le Tribunal par le D^r Gordon Hunter (7 pages).

Prix : 3,40 \$ plus T.P.S.

Le prix indiqué représente les frais de commande pour ces documents. Il est aussi possible de photocopier ces documents à la bibliothèque du Tribunal moyennant 15¢ par page.

Publication des directives de procédure dans le *WSIAT Reporter*

Le Tribunal recommence à publier ses directives de procédure dans le *WSIAT Reporter*.

Le Tribunal a révisé ses directives de procédure en fonction des changements découlant de la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*. La nouvelle version des directives de procédure, en vigueur depuis le 2 janvier 1998, se trouve dans le Volume 44 du *Reporter*.

Le Tribunal continuera à utiliser le *Reporter* pour diffuser les modifications et révisions apportées à ses directives de procédure.

Membres du Tribunal

Les membres suivants ont récemment obtenu le renouvellement de leur mandat.

Vice-présidents à temps partiel

- **Judith A. Alexander**
à compter du 31 janvier 1998
- **Lois Jennifer Bradley**
à compter du 31 janvier 1998
- **Peter K. Libman**
à compter du 14 février 1998
- **Ellen Mole**
à compter du 31 janvier 1998
- **Elaine Newman**
à compter du 16 mars 1998
- **Audrey Renault**
à compter du 31 janvier 1998

Membres à plein temps représentant les employeurs

- **Pauline Barbeau**
à compter du 1^{er} janvier 1998
- **Martin Meslin**
à compter du 1^{er} janvier 1998

Membres à plein temps représentant les travailleurs

- **James Alfred Crocker**
à compter du 1^{er} janvier 1998
- **Faith Jackson**
à compter du 1^{er} janvier 1998
- **Maurice Robillard**
à compter du 1^{er} janvier 1998

Membres à temps partiel représentant les travailleurs

- **Robert Apsey**
à compter du 11 décembre 1997
- **Susan Copeland**
à compter du 1^{er} janvier 1998
- **Joseph J. Donaldson**
à compter du 1^{er} janvier 1998

- **Carole Ann Fay**
à compter du 1^{er} janvier 1998
- **Barbara Young**
à compter du 17 février 1998

Membres à temps partiel représentant les travailleurs

- **David B. Beattie**
à compter du 11 décembre 1997
- **Diane Besner**
à compter du 13 janvier 1998
- **Patti J. Fuhrman-Thompson**
à compter du 1^{er} janvier 1998
- **Raymond John Lebert**
à compter du 1^{er} janvier 1998
- **Fortunato Rao**
à compter du 11 février 1998

TASPAAT Gros plan

Volume 9, numéro 1

Gros plan est une publication gratuite du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Comité de rédaction : Linda Moskovits, Marvin Goldstein, Joe Zaffino

Rédactrice : Melinda M. Reyes

Chef de la production : Melinda M. Reyes

Version française : Véronique Lavoie-Naster

Abonnement : Yola Marcucci

Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

505, avenue University, 7^e étage
Toronto ON M5G 1X4

Téléphone : (416) 598-4638

Télécopieur : (416) 326-5164

Site Web : <http://www.wsiat.on.ca>

ISSN 1480-5731